

DIRECTIVE 89/686/CEE du 21 décembre 1989 - Annexe VI - Arrêté du 22 octobre 2009  
Norme: EN388: 2003  
E.P.I catégorie II

Le responsable de la mise sur le marché,

**SINGER FRERES SAS**, Rue de l'Europe, Zone Eurofret, Craywick, 59279 Loon-Plage (France),

déclare que l'équipement de protection individuelle neuf (ou considéré comme neuf) décrit ci-après:

Gant de protection contre les risques mécaniques.

Support coton interlock. Enduction P.V.C rouge. Tout enduit. Finition lisse.

Longueur 270 mm     **référence PVC5227**

Longueur 350 mm     **référence PVC5235**

est conforme aux dispositions de la directive 89/686/CEE,

est conforme au modèle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen CE de type **n°GB09/77641**  
délivrée par **SGS United Kingdom Ltd**, 202B Worle Parkway, Weston-Super-Mare, BS22 6WA,  
Royaume-Uni, organisme notifié **n° 0120**.

Fait à Craywick le 24/08/11



Laurent Singer  
Directeur Général

INT/DC2/C/SF/LS/24.08.11/236/6853